

### Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-EQ-08

# Luminaire pour lampe iodure métallique céramique à ballast électronique

#### 1. Secteur d'application

Bâtiment tertiaire : locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle.

#### 2. Dénomination

Installation d'un luminaire pour lampe iodure métallique céramique à ballast électronique.

#### 3. Conditions pour la délivrance de certificats

Installation réalisée par un professionnel.

#### 4. Durée de vie conventionnelle

- 12 ans pour les commerces.
- 15 ans pour les bureaux, l'enseignement, l'hôtellerie, la restauration et la santé.
- 12 ans pour les autres secteurs.



## 5. Montant de certificats en kWh cumac

Installation luminaire pour lampe iodures métalliques céramique, avec ballast électronique, d'une puissance ≤ 35 W				
Secteur d'activité	Sans gestion de l'éclairage	Si détection présence ou variation de lumière	Si détection présence + variation	
Bureaux	620	750	870	
Enseignement	450	540	630	
Commerces	800	970	1 100	
Hôtellerie Restauration	750	900	1 000	
Santé	1 400	1600	1 900	
Autres secteurs	450	540	630	

Installation luminaire pour lampe iodures métalliques céramique, avec ballast électronique, d'une puissance > 35 W				
Secteur d'activité	Sans gestion de l'éclairage	Si détection présence ou variation de lumière	Si détection présence + variation	
Bureaux	4 400	5 300	6 200	
Enseignement	3 200	3 900	4 500	
Commerces	5 700	6 900	8 000	
Hôtellerie Restauration	5 300	6 400	7 500	
Santé	9 800	12 000	14 000	
Autres secteurs	3 200	3 900	4 500	